Mende, lundi 4 mai 2020

À Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale

DSDEN de la Lozère
Rue de Chanteronne
48000 MENDE

Objet : Organisation du retour à l'école le 11 mai

Monsieur le directeur académique,

En ce lundi 4 mai, dans un contexte tendu par une communication ministérielle selon nous précipitée, nous vous demandons Monsieur le Directeur académique de contribuer à remettre de la sérénité dans notre institution.

1. La décision de reporter au 18 mai, a minima, la rentrée des élèves dans toutes les écoles de Lozère permettrait de laisser aux équipes présentes physiquement à partir du 11 mai le soin de préparer pendant une semaine une organisation respectueuse des préconisations, deux jours de préparation n'étant pas suffisants. Alors que le confinement doit s'achever le 10 mai, comment peut-on demander à des enseignants d'organiser une reprise sans avoir pu être présents physiquement sur leur école plus de deux jours ?

   Comment les parents peuvent-ils se prononcer sur un retour de leur enfant à l'école aujourd'hui si, faute de temps, on ne peut pas leur communiquer les modalités d'accueil ? Ils veulent également savoir si la cantine fonctionnera, si le travail à distance sera maintenu dans les mêmes conditions, si leur enfant pourra être accueilli tous les jours, etc... Des questions qui se multiplient au fil des heures et pour lesquelles, nous-mêmes, enseignants et directeurs n'avons pas de réponse précise.

2. Ce report vous permettrait d'adresser aux écoles, via les circonscriptions, des éléments de cadrage précis répondant aux questions qui se posent forcément aujourd'hui aux équipes, notamment sur leurs responsabilités.

3. Nous vous demandons de libérer les directrices et directeurs de Lozère sans décharge d'enseignement du suivi pédagogique de leurs propres élèves du 4 au 7 mai 2020 pour qu'elles et ils aient les mains libres pour lister et s'emparer des questions et des problématiques qui surviennent dans la perspective de la réouverture des écoles.

Restant disponible pour tout échange éventuel à ce sujet, je vous prie de croire, Monsieur le directeur académique, en mon profond attachement au service public d'éducation.

Agnès Bonnal-Saint-Dizier
Secrétaire Départementale du SE-Unsa 48

Syndicat des Enseignants de l'UNSA Espace Jean Jaurès, Rue Charles Morel - 48000 MENDE
06 89 78 81 96 - 48@se-unsa.org